



Dans ce numéro :

Ministère des Sports : une histoire tourmentée	2
Communiqué du CNOSF	3
Paris sportifs, beaucoup de bruit pour rien	3
Brèves de musée...	3
Sport professionnel : une pluie de dollars!!!	3
FIBA : nouveau président	4
Epreuves aux JO d'Hiver	4
Appel à pétition	4
JO d'Hiver 2014	4
Championnats du Monde d'Escrime	5
FFR : un grand stade pour 2017	5
Tessa Worley	5
Séminaire Sport-Santé : bilan	6
Echos 94	7
CDOS et DDCS, année 2011	8
Etablissement d'APS	8

Surprise, surprise...

Dans le genre surprise, il peut y en avoir des bonnes comme des mauvaises. La nomination de Madame Chantal Jouanno au poste de Ministre des Sports est à classer dans les bonnes. Cette annonce a pris au dépourvu beaucoup de personnes et même le CNOSF, sans doute...

Comme le Président Denis Masseglia, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir une sportive à un Ministère de plein exercice, c'est sans doute un signe fort destiné à rassurer le mouvement sportif. Celui-ci a dû faire face à bien des changements qui nous ont été imposés et n'ont pas fait l'objet de réels dialogues, ce qui prouve le peu d'intérêt qui nous était accordé. Il a donc réagi comme il pouvait et a été très partiellement entendu. On pourra donc interpréter la venue d'une nouvelle Ministre comme on le voudra, ce qui importe c'est de savoir si Chantal Jouanno aura la volonté, et toute latitude pour aller à l'essentiel, c'est-à-dire la pérennisation du financement du sport.

Le CNOSF, par la voix de son Président, a insisté à maintes reprises sur la gouvernance partagée du sport, qui n'est ni plus ni moins que la question de son financement par qui et pourquoi. Sa proposition découle du fait que le sport doit à l'avenir s'appuyer sur quatre piliers : le mouvement sportif, l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises. On peut souscrire à cette idée, mais il existe quelques freins à cette nouvelle organisation. On peut en citer quelques uns qui touchent deux piliers en particulier :

- Les collectivités territoriales dont la RGPP a singulièrement amoindri les capacités financières, ce qui constitue un sujet de débat dont on ne peut nier l'existence.
- Les entreprises pour lesquelles il existe plusieurs facteurs qui ne sont pas favorables à leur investissement dans le sport : la crise économique tout d'abord, et une culture de sponsoring qui doit devenir celle du partenariat et aussi celle du mécénat. Sur ce dernier point il est nécessaire d'avoir un accompagnement fiscal attractif, sans compter un travail dans le temps.

On doit aussi tenir compte que tous les sports ne présentent pas la même attractivité, il y aura forcément des adaptations. Néanmoins il est nécessaire d'impulser pour la France une grande politique sportive qui ait des objectifs globaux qui seront ensuite à décliner selon les régions, en accord avec les partenaires, ce qui demandera du temps. C'est la raison pour laquelle on ne peut que souhaiter à nouveau une Conférence Nationale pour le sport de demain, ce qui demandera un travail important de concertation dans les régions et départements. Toutes les dirigeantes et tous les dirigeants sont concernés par ce qui doit être un grand chantier de réflexions et de propositions ouvert à toutes les composantes de notre société.

« nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir une sportive à un Ministère de plein exercice »

Ministère des Sports, une histoire tourmentée

Le premier détenteur d'un maroquin estampillé « sports » fut Léo Lagrange, de 1936 à 1938, sous-secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs. C'est donc le Front Populaire qui, à l'occasion de la création des « congés payés » innove avec cette initiative confiée à un brillant député qui, engagé volontaire, perdra la vie, le 9 juin 1940, dans un village de l'Aisne, Evergnicourt.

Il faut ensuite attendre 1946 et des temps plus propices pour que réapparaisse la fonction et elle fut confiée à Andrée Viénot, une ardennaise (une des rares élues de la 4^{ème} République), jusqu'aux premiers jours de 1947 (gouvernements Georges Bidault et Léon Blum) sous une forme qui reparaitra régulièrement « jeunesse et sports ».

La sous-secrétaire d'état fut remplacée par Pierre Bourdan, ministre de la jeunesse, des arts et des lettres jusqu'en septembre 1948. C'est André Morice qui prend le relais, jusqu'en 1951 avec le titre de secrétaire d'état à la jeunesse, aux sports et à l'enseignement technique. Vient ensuite un député-maire d'Orléans, avec le même grade, mais dans un ordre différent, secrétaire d'état à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, pour un probable record : du 11 au 12 août 1951 ! En effet, le docteur Pierre Chevallier fut assassiné de 5 balles de revolver par son épouse, sans qu'il ait eu le temps de rejoindre ses bureaux. Et pour les passionnés d'affaires judiciaires, nous leur confirmons que cette épouse « humiliée » sera acquittée par la Cour d'Assises de Reims.

Le docteur Chevallier est remplacé par Claude Lemaître jusqu'au 20 janvier 1952 car à cet époque commençait la valse des cabinets. De 1952 à 1953, la charge est confiée à Jean Masson, puis, de 1954 à 1956 à André Moynet, secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de la coordination des problèmes de jeunesse (sic). Le dernier titulaire de la 3^{ème} république sera René Billères (donc de 1956 à 1958 et dans quatre gouvernements), ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Député pyrénéen, René Billères sera, en outre, président du parti radical-socialiste de 1965 à 1969.

Commence alors la 5^{ème} République et la nomination d'un des premiers hommes à atteindre un sommet du monde, l'Annapurna. Maurice Herzog sera haut commissaire à la jeunesse et aux sports de 1958 à 1963 puis secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports jusqu'en 1966. Il est alors remplacé par François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, puis, à partir de mai, par le maire de Nogent sur Marne et homme politique val de marnais, Roland Nungesser. Il restera en place jusqu'au 12 juillet 1968. C'est Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs qui lui succède. Le 1^{er} mars 1974, Pierre Mazeaud devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la jeunesse et des sports, puis secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports jusqu'en 1976. On observe ensuite une absence de ministère de 1976 à 1978. C'est Jean-Pierre Soisson qui, de 1978 à

1981 est ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

En 1981, Edwige Avice (cousine de Roselyne Bachelot ?) est nommée ministre déléguée à la jeunesse, aux sports et au temps libre. Elle est remplacée, le 23 juillet 1984 par Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports qui restera jusqu'au 20 mars 1988. Christian Bergelin lui succède avec le titre de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports. Vient ensuite, du 10 mai 1988 au 16 mai 1991, Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports. Roger Bambuck assume la fonction de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports jusqu'au 16 mai 1991. Frédérique Bredin, une jeune socialiste, est ministre de la jeunesse et des sports de 1991 au 29 mars 1993, date à laquelle est nommée Michèle Alliot-Marie. Du 7 novembre 1995 au 4 juin 1997, c'est Guy Drut qui officie.

Marie-George Buffet sera ministre de la jeunesse et des sports du 4 juin 1997 au 7 mai 2002 et Jean-François Lamour du 7 mai 2002 au 18 mai 2007. Puis nous aurons, secrétaire d'Etat chargé des sports, Bernard Laporte du 22 octobre 2007 au 23 juin 2009 et Rama Yade jusqu'au dernier remaniement.

C'est désormais et depuis le 14 novembre, Chantal Jouanno qui est ministre des sports. Douze fois championne de France de karaté et fidèle collaboratrice de Nicolas Sarkozy, elle était auparavant secrétaire d'Etat chargée

de l'écologie. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Si l'on revient sur ce bref historique on observe que « les sports » n'ont jamais été véritablement stabilisés, comme la jeunesse et la vie associative. S'il est présomptueux d'en tirer une conclusion, c'est toutefois une sévère constatation d'un manque d'intérêt de la classe politique dans son ensemble.



Léo Lagrange



Andrée Viénot



Roland Nungesser



Marie-George Buffet

Communiqué du CNOSF

Denis Masseglia président du CNOSF s'est réjoui dans un communiqué de presse du 15 novembre, d'avoir un Ministre de plein exercice et un Ministre en charge des sports au niveau du gouvernement.

Dans un courrier qui a été adressé aux présidentes et présidents des CROS, CDOS et CTOS il a indiqué que : « Madame Chantal Jouanno a pris soin de me téléphoner le

lundi 15 novembre, immédiatement après la passation de pouvoirs avec son prédécesseur. Nous sommes convenus d'échanges réguliers et un premier rendez-vous a été fixé dès le lendemain, mardi 16 Novembre à 18 h 00. Au cours de cet échange, nous avons pu faire un premier tour d'horizon permettant d'aborder les questions de gouvernance du CNDS, de la relation avec les collectivités territoriales, des

enjeux liés à la formation et, bien sûr, du financement du sport. »

La Ministre, elle pratiquante (marathonienne), et licenciée (Championne de France 2010 en karaté, catégorie kata), connaît donc le mouvement sportif et pratique le sport. Elle a fait preuve de beaucoup d'attention et de considération, ce qui laisse présager d'un travail de concert et en confiance.



Chantal Jouanno

Paris sportifs, beaucoup de bruit pour rien

Selon Candice Liebaert, juriste d'entreprise, il y a fort à parier que la manne financière attendue soit loin des chiffres annoncés. Si son diagnostic est exact, ceci est inquiétant car le CNDS est alimenté par les prélèvements sur les sociétés de paris traditionnelles et celles qui vont opérer sur le net. De ce fait le CNOSF qui s'était réjoui de ce nouvel apport, même s'il est déjà impacté de 150 millions sur 5 années pour le financement des grands sta-

des, pourrait donc déchanter. La première victime serait le développement du sport pour tous qui est la seule ressource dont il dispose actuellement par la volonté de l'Etat.

Les explications qui sont données par Candice Liebaert, se trouvent dans le Dossier de la revue juridique et économique du sport n°103 (page 17). Bien que très techniques, les problématiques et les enjeux sont très bien explicités, et il convient de

lire ce dossier avec attention pour partager, sans doute, l'avis de Candice Liebaert qui se demande si la loi du 12 mai 2010 sur les paris sportifs serait finalement inefficace.

Il existe des enjeux importants : la régulation du marché de l'offre de paris sportifs, la lutte contre l'offre illégale, le financement du sport, la préservation de l'éthique sportive... autant de sujets qui ne peuvent que nous interpeller.

« la première
victime serait le
développement
du sport pour
tous »

Brèves de musée ...

Dans un entretien accordé à *La Voix du Nord*, Fernand Duchaussoy, Président par intérim de la FFF, a révélé que les Bleus avaient été amenés dans un musée, on ne sait lequel.

Il a déclaré : « certains étaient très intéressés, ils ont posé des

questions très pertinentes. D'autres s'emblaient s'ennuyer, mais c'est ainsi dans toutes les collectivités, c'est naturel. Cette nouvelle équipe de France me semble sur la bonne voie. » Tu parles d'un test, faut-il en rire ???!

Fort heureusement, on demande surtout à l'équipe de se qualifier pour l'Euro 2012 en montrant un visage de sportifs motivés, et pas de se cultiver, même si ce n'est pas incompatible.



Sport professionnel, une pluie de dollars !!!

Joakim NOAH est devenu le joueur français le mieux rémunéré du championnat de basket de la NBA, juste devant Tony Parker. Il vient de signer un nouveau contrat pour une durée de cinq ans (2011-2016) qui lui assure un salaire de 60 millions de dollars, soit 12 millions par an. Ceci dit, il ne figu-

re qu'au 40° rang des joueurs les mieux rémunérés, le numéro un étant Kobe Bryant des Los Angeles Lakers, avec 24,8 millions par an.

Le basket français, s'il se porte bien, est loin de pouvoir prétendre à rémunérer ses joueurs à un tel niveau. Actuellement

la masse salariale moyenne des clubs de Pro A s'élève à 1,4 millions d'euros : soit environ 1,9 millions de dollars.

On notera que comme son père Yannick, Joakim consacre une partie de ses gains à des œuvres caritatives, c'est un bon exemple à suivre.



Joakim Noah

Speed Badminton

Ce dérivé du classique badminton se joue à l'extérieur et sans filet. Il a la caractéristique d'avoir un speed plus lourd qu'un volant, et donc plus aérodynamique, pour ne pas être perturbé par le vent. Ce jeu est un mélange de tennis, de badminton et de squash. Il a été créé par le Berlinoise Bill Brandes qui l'appela tout d'abord « shuttleball », puis renommé Speed Badminton en 2001.

Il compte plusieurs dizaines de milliers de joueurs en Allemagne. En France il y a environ 10000 joueurs et une quinzaine de clubs.

Ce nouveau sport est géré depuis quelques mois par une Fédération Sportive du Speed Badminton.

Développement durable

Le CROSIF propose une formation pour les dirigeant(e)s de l'IDF. Elle débutera le 20 décembre 2010 et se déroulera en ligne sur une plateforme adaptée (pas de déplacement pour 83% du programme).

Le but final est d'arriver à trouver des personnes qui puissent intégrer la dimension de développement durable pour devenir ensuite des animateurs de groupes de travail dans leur département.

Pour tous renseignements contacter François Delmotte, à frdelmotte@crosif.org

FIBA : Nouveau président

Président de la Fédération Française de Basket depuis 1992, l'ancien arbitre international et ancien président de l'ASVEL, Yvan Mainini qui a été élu le 6 septembre 2010 à Istanbul président de la FIBA, (Fédération Internationale de Basket-ball) a cédé le fauteuil présidentiel national à Jean-Pierre SIUTAT.

Cette présidence de 18 ans méritait d'être signalée. Elle n'est pas un record mais elle s'en est approchée. Jules Rimet est resté 28 ans, de 1919 à 1942, puis de 1944 à 1949, président de la Fédération Française de Football. Albert Ferrasse quant à lui a occupé le poste de président à la fédération de rugby de 1968 à 1991,

soit 23 ans, tandis que Philippe Chatrier cumulait 20 ans, de 1973 à 1993, à la fédération de tennis. Signalons également que le regretté Nelson Pailou, de 1964 à 1982, ainsi que Charles Petit-Mongobert, de 1946 à 1964, ont présidé aux destinées du handball durant 18 années chacun.

Epreuves aux Jeux Olympiques d'hiver

La commission exécutive du C.I.O a étudié les possibilités d'ajouter sept épreuves au programme des JO d'Hiver:

- Le Saut à ski féminin : cette discipline qui compte de plus en plus de participantes devra réussir son examen de passage à l'occasion des championnats du monde de ski nordique en 2011 à Oslo.

- Le Relais mixte en biathlon : constitué de deux hommes et deux femmes, cette

épreuve figure déjà aux championnats du monde.

- Le Half-pipe en ski : même principe que le half-pipe en snowboard.

- Epreuve par équipes en patinage artistique : deux hommes et deux femmes, en duo en couple et un duo en danse d'une même nation dont les points s'additionnent. Une première a été organisée aux championnats du monde en 2009 à Tokyo.

- Slopestyle en ski et en Snowboard : slope (pente en anglais) est une épreuve très populaire depuis de nombreuses années aux « X-Games ».

- Le Relais en luge : trois compétiteurs par nation, la fédération internationale organise déjà cette épreuve dans les différentes coupes du monde.

La décision finale sera prise après les championnats du monde de la saison 2011

Appel à pétition

A l'occasion de J.O de Londres, l'association Afghanes, Afghans a voulu sensibiliser le mouvement sportif sur la condition des femmes dans le monde. Elle a lancé un appel pour des Jeux dans l'égalité et l'équité.

Le sport est bien souvent le reflet de la place et de la condition des femmes dans les sociétés. Les dernières décennies ont été marquées par des avancées et des reculs.

Si à Pékin en 2008, le pourcentage d'athlètes féminines a atteint 43% des athlètes engagés, et que même l'Afghanistan s'était donné une femme comme porte-drapeau, il n'en demeure pas moins que neuf délégations ne comportaient aucune femme, sans aucune justification sportive.

L'association a donc mis en ligne une pétition pour que le C.I.O. s'engage à introduire dans la charte olympique une condition obligatoire en faveur

de la participation des athlètes féminines pour obtenir l'accréditation.

Déjà des personnalités sportives et aussi du monde politique ont accepté de signer cette pétition. Vous pouvez la demander par mail à : afghanes.afghans.aa2004@laposte.net ou en écrivant à : Afghanes, Afghans, Après Athènes 2004, Maison des Associations, Mairie du 3^{ème} arrondissement, 5 rue Perrée 75003 PARIS.

JO d'Hiver 2014 à Sotchi

Après avoir suscité de vives inquiétudes, il semble, selon Jean Claude Killy, Président de la Commission de Coordination des J.O, qu'il existe de gros progrès.

Les sites sportifs commencent à sortir de terre, les nouvelles routes sont bien en chantier et les initiatives en faveur de la protection de l'environnement sont en bonne voie.

Le comité d'organisation tient donc les promesses faites aux athlètes et au CIO.

Championnats du Monde d'Escrime

Dans son dossier de candidature aux JO de 2012, Paris avait envisagé de proposer l'escrime dans le cadre prestigieux du Grand Palais. Le CIO ayant opté pour une autre ville, la fédération française d'escrime, non sans une certaine bravoure, releva le défi d'organiser des championnats du monde sous la célèbre verrière. Les médias et notamment la télévision, n'ont pas relayé l'événement comme il l'aurait mérité mais ces championnats ont été un succès avec un public venu nombreux et reparti satisfait. 550.000 spectateurs pour ces championnats (il y avait aussi les championnats d'escrime handisport) cela constituerait le record du monde !

L'escrime est une discipline qui a apporté un grand nombre de « médailles » à la France mais qui reste méconnue.

FFR : Un grand stade pour 2017

Indépendamment des études menées de manière globale, la Fédération Française de Rugby souhaite disposer pour 2017 de sa propre enceinte. L'objectif est un stade de 80.000 places avec une pelouse et un toit

Le sophistiqué et artistique fleuret est une arme de pointe de 110 centimètres et il faut « toucher » au tronc. L'épée, l'arme la plus simple, également de 110 centimètres, spectaculaire et tactique, permet de « toucher » toutes les parties du corps. Enfin, le sabre, un peu plus court, il fait 105 centimètres, est plus flexible et, on « touche » sur le tout le corps mais au dessus de la jonction entre les cuisses et le tronc. C'est l'arme la plus rapide et la plus académique.

Mais les choses ne sont pas aussi simples qu'il y paraît car le tireur qui touche en premier n'est pas obligatoirement celui à qui le point est attribué, la touche étant attribuée selon un principe de priorité (action offensive initiale). Ce n'est pas le cas à l'épée. Et, si les deux tireurs touchent simultanément,

ils marquent chacun un point. Bref, il faut être un connaisseur pour apprécier les assauts.

Sur le plan des résultats, la France a déjà fait mieux et elle attendait beaucoup plus sur ses terres. Quatrième au tableau des médailles derrière l'Italie, la Russie et l'Allemagne, nos représentants ont obtenu une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze. Et si Laura Flessel qui rêvait d'un titre parisien est déçue, elle reporte ses espoirs sportifs (les derniers ?) sur la prochaine échéance olympique. La surprise est venue de Maureen Nisima, épéiste du SC Levallois, déjà multiple médaillée mais dans des catégories de métal moins nobles en individuel (elle avait cependant 3 médailles d'or « en équipe »).

rétractables équipé d'espaces conviviaux et diversifiés.

Le président de la Fédération Française de Rugby, Pierre Camou, précise que cette enceinte devra dépasser le cadre

du rugby pour être une véritable *agora* et s'ouvrir aux autres disciplines et aux spectacles. Le seuil de rentabilité est fixé à une vingtaine de manifestations annuelles.

Tessa WORLEY remporte le slalom géant d'Aspen

La Française Tessa WORLEY a remporté pour la deuxième fois, Samedi 27 Novembre, le slalom géant de la Coupe du Monde à Aspen. Une belle victoire qui coïncide avec les premières chutes de neige sur presque toute la France... nous aurait-elle envoyé un message?

A 21 ans, cette skieuse originaire du Grand Bornand, coiffe au poteau la championne olympique, Viktoria Rebensburg et la championne du monde Kahrin Hoelz, de quelques centièmes

de seconde. Une belle performance, surtout compte tenu de sa 8ème place à l'issue de la première manche, et sur un parcours qu'elle a dit difficile : « C'était vraiment très dur [...] Je n'arrive pas à y croire, c'est tellement serré, je suis ravie de m'imposer avec cette marge infime. La réussite était à mes côtés cette fois-ci. [...] Je n'ai pensé qu'à aller à fond et à passer les portes aussi vite que possible. L'attente à l'arrivée fut dure, je ne pensais pas que cela allait suffire face aux Alle-

mandes si fortes depuis le début de la saison. »

On saluera également les performances d'Anémone Marmottan qui finit 11ème malgré une belle 6ème place après la première manche, et Taïna Barioz qui se place 15ème en faisant une jolie remontée (6ème temps sur la deuxième manche) dans le classement où elle apparaissait seulement à la 22ème place après la première manche. Bavo à toute l'équipe!



Equipe masculine épée - Or



Un cadre exceptionnel



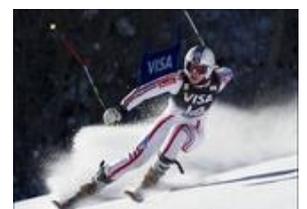
Equipe handisport épée - Or



Equipe féminine sabre - Bronze



Tessa Worley



L'actualité du CDOS 94

Séminaire Sport-Santé : bilan

Une assemblée nombreuse (environ 80 personnes) et studieuse s'est réunie le 23 novembre en soirée, dans l'auditorium du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil offrant un cadre des plus agréables.

De nombreuses personnalités avaient répondu présentes telles que Daniel GUERIN, Conseiller Général délégué aux Sports, Yves HOCDE, Directeur adjoint de la DDCS 94, Nathalie CATAJAR, Médecin Conseil de la DRJSCS, Patrick MAGALOFF, Directeur de la composante Sport-Santé de la commission médicale du CNOSEF, Daniel CHAUVEAU, Président de la MGEN Val-de-Marne et venu avec une partie de son équipe, Christiane QUINIO, Présidente du réseau REVESDIAB et elle aussi accompagnée d'autres membres du réseau, Denis DAUNE, Président du CDOS 77...

Après une introduction chaleureuse du Président du CDOS 94, le Dr Pierre Billard, avec l'objectif de favoriser la prescription d'activités physiques et sportives plutôt que celle de médicaments, fixait un objectif ambitieux et alléchant l'auditoire en annonçant la présentation du pourquoi et comment procéder à cette prescription.

Les Docteurs Michel Medioni et Christian Dumay présentèrent les résultats de leurs travaux. Après avoir débuté par une formation (2 fois 2 jours)

d'une trentaine de médecins généralistes sur la « prescription d'activité physique en soins primaires », l'expérience s'est poursuivie sur environ 200 patients et sur le nécessaire retour de dossiers. Les résultats obtenus « stupéfièrent » le corps médical présent qui préconise de faire de la démarche un modèle. Il faut bien noter que ces résultats se portent sur des activités physiques, et non des activités physiques et sportives, le généraliste n'étant pas préparé (et pas nécessairement disposé) à orienter vers une pratique encadrée et vers une pratique en clubs, d'où ce séminaire et notre démarche afin de les y inciter fortement et de leur donner les outils nécessaires à cela. D'autres questions judicieuses complétèrent le débat.

Après la présentation de cette étude, deux disciplines sportives des plus fréquentées par les sédentaires jeunes et seniors, la marche et le vélo, furent présentées par Claude Leroy, Coach Athlé Santé de la Fédération Française d'Athlétisme, et Jean-Michel Richefort DTN de la Fédération Française de Cyclotourisme. Claude Leroy nous fit découvrir la marche nordique et les bienfaits de cette activité qui fait travailler l'ensemble du corps. Jean-Michel Richefort présenta le cyclotourisme en insistant sur l'impérieuse nécessité d'avoir un vélo bien réglé, une selle appropriée et une bonne posi-

tion afin de ne pas déclencher d'autres pathologies comme des tendinites.

L'intervention du Dr. DEPIESSE qui a écrit un livre sur le sujet (Prescription des activités physiques : en prévention et en thérapeutique aux éditions Masson), et qui est médecin fédéral à la FFA, captiva le public avec un discours scientifique mais accessible, et démontra qu'il est fondamental de « faire aimer la pratique ». Il évoqua également les problématiques apparaissant chez les patients souffrant d'obésité. Le Dr. RADU enchaîna ensuite sur celles liées à la pratique sportive chez les diabétiques. Une fois de plus, les bienfaits du sport sur le patient sont indéniables comme l'ont montré les résultats de plusieurs études qui ont été présentés lors de cette soirée. Ces deux interventions plus spécialisées et davantage destinées au corps médical, ont cependant apporté un éclairage intéressant aux éducateurs sportifs.

Avant de passer à un copieux et délicieux buffet, la rubrique Sport et Santé du site Internet du CDOS fut présentée, un outil unanimement apprécié et reconnu comme étant une référence.

Assurément, cette soirée constitue une initiative du plus grand intérêt et nécessite un prolongement...

« Une initiative du plus grand intérêt [qui] nécessite un prolongement »



Les Echos 94

Championnats IDF Haltérophilie

La V G A Saint Maur organise les championnats d'Ile de France Elite d'haltérophilie, le samedi 11 décembre de 13h30 à 17h30, au Centre Sportif Pierre Brossolette 51, avenue Pierre Brossolette à Saint Maur.

Le président de la section d'haltérophilie, Monsieur Belard aura à cœur que ses représentants puissent à nouveau s'illustrer face aux meilleurs athlètes d'Ile de France. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Beau succès du 18ème Cross du Val de Marne

Dimanche 20 novembre, avait lieu le 18ème cross du Val-de-Marne, dans le Parc Interdépartemental des sports de Paris Val-de-Marne. Les 1625 participants ont contribué au succès de cette manifestation, malgré la météo peu clémente. Parmi eux, 876 val-de-marnais. 59 départements français étaient représentés, un record établi grâce au fait que la fédération avait choisi le Cross du Val-de-Marne comme support de la sélection pour les championnats d'Europe de cross des juniors -espoirs.

Dans les courses de l'Elite, le spectacle fut assuré par la grande et belle foulée des athlètes africains (venus d'Ethiopie, du Kenya et d'Erythrée) venant à bout aisément des coureurs français. Mais le plus beau des spectacles fut celui des courses des juniors : tous les meilleurs jeunes françaises et français étaient là, venant de Dunkerque ou Nice, de Lorraine ou de Bre-

tagne. Et les luttes furent spectaculaires pour décrocher la sélection pour les championnats d'Europe. C'est qu'en juniors, on a déjà envie du maillot bleu pour représenter l'équipe de France ! Nous suivrons de près nos sélectionnés le 12 décembre, à Albufeira, au Portugal. Malheureusement, il n'y aura aucun Val-de-Marnais en course ce jour là....

Tout ceci exige une organisation extrêmement importante... le tracé des parcours (sous la pluie du samedi !), les manutentions, les transports, la préparation et la distribution des dossards, les résultats... etc. L'armée de bénévoles du Comité départemental d'Athlétisme se prépare des mois à l'avance ! Pour illustrer la difficulté de se maintenir à ce niveau, il suffira de souligner que seul le cross des Mureaux possède également le label national en Ile-de-France.

Grâce au soutien du Conseil Général, le Cross International du Val-de-Marne est devenu un classique du programme des cross français, toujours classé parmi les 4 meilleurs cross de France depuis quelques années.



Benjamins en course

Préparation physique

L'avenir Sportif d'Orly, en partenariat avec le Conseil Général, propose trois rencontres sur le thème de la préparation physique.

La première, axée sur « l'alimentation du sportif, la gestion du poids et des catégories de poids », aura lieu le 6 Décembre en soirée. La deuxième, orientée sur « l'apprentissage et le transfert chez l'enfant », se déroulera le 2 Mars en matinée. En fin la dernière traitera des étirements et des méthodes d'assouplissement comme « outil pour la santé et la performance », et ce le 4 Avril en soirée. Les trois rendez-vous auront lieu au Club Omnisport à Orly.

Pour plus de renseignements contacter l'ASO au 01.48.53.37.73 ou à avenirsportifdorly@free.fr

Section Sport Handicap à la VGA

Après avoir adopté à l'unanimité, le principe de la création de cette section lors de la dernière réunion du CA de la VGA Omnisports, l'ensemble des membres de celle-ci a élu son bureau composé ainsi de: Christian DANIAULT (Président), Christine SILORET (Trésorière), Daniel RAMOS (Secrétaire) et Marie-Françoise PRUGNAT RIVIERE (Vice-Présidente).

10 sections sont concernées dont 7 de sports individuels et 3 de sports collectifs.

Toute l'équipe souhaite que ce nouveau souffle de solidarité et de partage participe à l'évolution de nos amis sportifs et des nouveaux adhérents de cette section.

Pour en savoir plus, allez sur le [site Internet de la VGA Saint Maur.](http://www.vga-saint-maur.com)



Equitation : Fête des clubs et des lauréats

Le 19 Novembre, au Parc Interdépartemental de Choisy-le-Roi, a eu lieu la traditionnelle Fête des clubs et des lauréats. Cette année encore, les cavaliers sont venus nombreux accompagnés de leurs familles et amis, soit près de 450 personnes au total, pour assister à la cérémonie qui a distingué 160 lauréats. Les prix du Critérium CSO Amateur ont également été remis à cette occasion.



Le succès de cette soirée est le témoignage d'une discipline dynamique grâce à l'engagement des clubs et de leurs bénévoles. Cet investissement a été salué par Edgard LEUILLIEUX, Président du Comité Départemental d'Equitation, qui espère atteindre prochainement les 7000 licenciés. Pour l'année 2010, le Val-de-Marne est le 1er département en IDF, et le 7ème en France pour le nombre de médailles remportées.

Le CDOS était présent...

- Le 2/11, à Créteil: Cérémonie pour honorer les médaillés des Equipes de France Olympiques 2010 en Lutte - JC. Girard.
- Le 8/11, à Paris : Championnats du Monde d'Es-cime - R. Legrand.
- Le 19/11, à Choisy : Fête des Clubs et Lauréats en équitation - J. Célrier.
- Le 21/11, à Choisy : 18ème Cross du Val-de-Marne - C. Lopès.

Rencontre avec la DDCS 94

Le 22 Novembre, le CDOS a reçu les responsables de la Cohésion Sociale. Une soixantaine de personnes, représentantes et représentants des Comités Sportifs Départementaux, étaient présentes.

M. Robert SIMON, Directeur de la DDCS 94, et M. Yves HOCDE, Directeur-adjoint, ont présenté leurs fonctions au sein de cette nouvelle organisation des organes déconcentrés de l'Etat. Etant sous l'autorité du Préfet, les changements de ministres ne devraient pas, à priori, avoir d'incidence sur leurs missions. Un bilan de la campagne CNDS 2010 a été dressé rapidement et les perspectives 2011 ont été abordées, portant plus sur l'organisation

que sur les axes thématiques, la circulaire d'orientation n'étant pas encore publiée. Ils ont aussi exprimé leur souhait de signer des conventions pluri-annuelles, et ont annoncé la mise en place d'un interlocuteur par discipline sportive pour le suivi des comités et des clubs. Ils désirent aussi soutenir le développement des sections sportives.

A l'issue de cette présentation, une large partie de la réunion a été consacrée aux questions de la salle, dont le bilan est sur notre [site Internet](#). M. SIMON a conclu en précisant qu'il y aura une harmonisation régionale pour la campagne CNDS 2011, que le respect des dates est important, et que la tenue

des réunions se fera en partenariat avec les représentants du CDOS. Le buffet qui a suivi, fut l'occasion de continuer la discussion sur les projets de chacun.

Sachez que Jean Claude RAOULX, Vice-président délégué du CDOS 94, et les membres de la commission CNDS ont eu une rencontre avec les responsables de la DDCS, et se sont entendus sur un certain nombre de points pour l'étude des dossiers CNDS. Cette harmonisation doit permettre un travail en commun sur des bases identiques tendant à permettre que l'étude des dossiers soit facilitée au bénéfice des associations.

« étude des dossiers [...] facilitée au bénéfice des associations »

Déclarez votre association comme Etablissement d'APS

Le terme "établissement d'activités physiques et sportives" (EAPS) doit être entendu au sens large. Cet "établissement" se définit ainsi :

- une structure qui peut être fixe ou mobile (bateau, chevaux, parapente, ...)
- permettant la pratique d'activités physiques ou sportives (mise à disposition de moyens matériels et/ou encadrement)
- pendant une certaine durée : cette durée peut être de quelques mois (école de Ski, base de voile,...), régulière (clubs

sportifs,...) ou discontinu (activités dominicales,...).

Ainsi, toute association sportive, agréée par l'Etat ou non, est donc considérée comme un établissement d'activités physiques et sportives. De plus, toute personne physique ou morale, désirant exploiter ou exploitant un établissement d'activités physiques et sportives, est légalement tenue d'en faire la déclaration au Préfet du département du siège de l'établissement (DDCS du Val-de-Marne). Pour ce faire, la structure sportive devra remplir un dossier Cerfa 12698*01 qu'elle pourra se procurer à la DDCS ou auprès du CRIB. Le

dossier est également téléchargeable sur www.cdos94.org/declarationEAPS.pdf

A réception du dossier complété, l'autorité administrative délivre un récépissé de déclaration.

Plus de renseignements auprès de votre DDCS ou en appelant le CRIB au 01.48.99.78.32

Références légales et réglementaires :

- Articles L.322-1 à L.322-5 du code du sport et article R.322-1 et suivants

- Décret n°93-1101 du 3 septembre 1993

- Arrêtés du 27 juin 2005 et du 31 août 2005



CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Jacques CELERIER, Alain CHALLANT, Romain LEGRAND, Yves LEVERGER, Christian LOPES, Jessica LOPES et Dominique VIERNE

Traitement et documentation : Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...